



## Communiqué de presse

**Strasbourg, le 16 décembre 2015**

### **Schöck Rutherma : le seul rupteur de ponts thermiques sous Avis Technique en ITE, ITR et en zone sismique**

**Le CSTB vient de renouveler l'avis technique calculé selon les Eurocodes pour les rupteurs thermiques Schöck Rutherma pour l'isolation par l'extérieur (ITE) et pour l'isolation répartie (ITR).**

Cet Avis Technique englobe plusieurs nouveautés par rapport à l'ancienne version, dont certaines de taille :

- Le domaine d'emploi est élargi à toutes les zones sismiques, comme pour l'ancien Avis Technique, mais ne fait plus de distinction de régularité des bâtiments : en effet, tous les bâtiments peuvent désormais être équipés de rupteurs, quelle que soit leur régularité.
- Il n'y a désormais plus de limite en hauteur des bâtiments, alors que l'ancien document limitait la possibilité de mise en place de rupteurs à des bâtiments de 6 étages. En combinaison avec les modules sismiques type ES, toutes les hauteurs de Bâtiments sont admissibles.

#### **Le premier Avis Technique spécifiquement adapté à l'ITE et l'ITR**

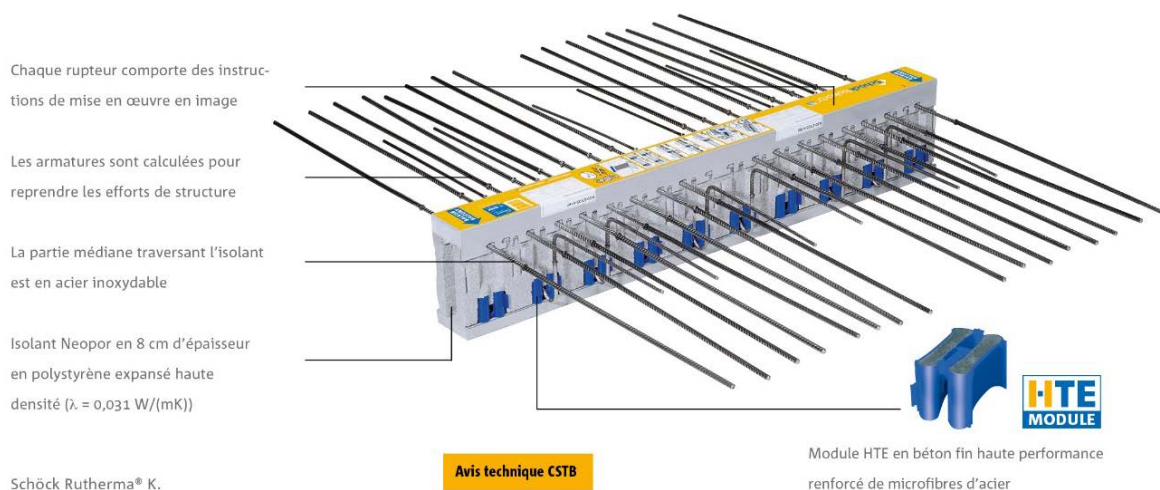
Pour plus de clarté et pour pouvoir plus facilement identifier les rupteurs dans les gammes proposées par Schöck, l'industriel a souhaité très tôt discerner les 2 technologies, Isolation Thermique Intérieure (ITI) et Isolation Thermique Extérieure (ITE) au niveau des Avis Techniques. Cela permettra aux bureaux de contrôle, bureaux d'études structures et entreprises de construction, d'accéder plus facilement à l'information contenue dans le document. L'objectif de limiter les amalgames entre les 2 technologies d'isolation est ainsi atteint.

## Le premier Avis Technique délivré pour une durée de 7 ans.

Schöck a beaucoup investi dans le suivi des chantiers et de la mise en œuvre des rupteurs de ponts thermiques, comme en témoignent le recrutement d'un expert chantiers cet été, ou encore la parution du guide des bonnes pratiques à la mise en place des rupteurs. Cet effort s'inscrit dans le prolongement de la traçabilité drastique des produits depuis leur fabrication jusqu'à leur mise en œuvre dont l'entreprise peut se prévaloir. C'est vraisemblablement la raison majeure pour laquelle le Groupe Spécialisé s'est prononcé pour une validité de l'Avis Technique de 7 ans, basée entre autres sur l'absence de sinistralité constatée depuis 1989, date du premier Avis Technique Schöck qui ne concernait à l'époque que des rupteurs en ITE. Il s'agit donc en quelque sorte d'un retour aux sources.

Plusieurs versions des deux types de rupteurs ont été appréciées par la commission : les modèles K, K-Eck, D et W pour les éléments en porte-à-faux, les modèles Q et V pour les éléments sur appuis et le modèle ES pour reprendre les effets sismiques. Une plage de valeurs Psi certifiée encore beaucoup plus large permet de répondre avec précision aux différentes configurations rencontrées.

[L'Avis Technique qui porte le numéro 20+3/15-348](#) a été enregistré le 30 novembre 2015 et remplace l'ancien Avis Technique n° 20/10-201, partie ITE. Valide pendant 7 ans, il ne doit être renouvelé que fin mars 2022.



**Schöck France** est une filiale de Schöck Bauteile GmbH, fondée en 1962, qui développe, produit et commercialise des éléments et systèmes de construction innovants pour les constructions en béton et en maçonnerie. L'entreprise allemande offre des solutions à la pointe des technologies actuelles dans le domaine de l'isolation thermique et acoustique, qui améliorent la qualité globale des bâtiments. Avec la conception du premier rupteur de ponts thermiques Schöck Isokorb en 1983, l'entreprise apporte pour la première fois une solution aux détériorations du bâtiment dues aux ponts thermiques. Le modèle Schöck Rutherma, spécialement conçu pour le marché français voit le jour en 1997. Par ailleurs la société attache une importance particulière au service et aux prestations de ses équipes via des formations, des logiciels et de la documentation. Schöck s'est implanté dans de nombreux pays européens, au Canada et aux Emirats Arabes Unis et exporte à l'international. [www.schoeck.fr](http://www.schoeck.fr)

### Contact Presse :

MAETVA Relations Presse

Stephan Bleyer / [s.bleyer@maetva.com](mailto:s.bleyer@maetva.com)

Tél. +33 (0)3 88 76 40 00

3-7 rue des Mineurs – 67000 Strasbourg